

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE. COMMERCE, INDUSTRIE
ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Le Journal paraît les Mardis, Vendeis et Dimanches.
Pour Roubaix, 25 francs par an.
Pour les autres villes, 30 francs par an.
Six mois, 14 francs.
Trois mois, 7 50 francs.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, Grande-Rue, 56.
On rend compte des ouvrages dont l'auteur désire deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFITTE, BULLIER et Co, 20, rue de la Banque.
Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS, LAFITTE BULLIER et Co pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 9 avril 1866.

BULLETIN.

On prétendait naguère que la situation de M. de Bismark était menacée. Il est hors de doute, cependant, que cette supposition était mal fondée.

Quant à M. de Bismark, il a décidé le roi Guillaume à entrer dans la voie qui était au règlement des affaires allemandes par le suffrage universel, il est évident que le ministre a conservé tout son ancien prestige dans l'esprit du souverain. Rien de plus considérable, en effet, ne pouvait être imaginé par le premier ministre de Prusse, que l'acte suivant annoncé en ces termes par une dépêche de Francfort, en date du 9 avril : « La Prusse a présenté aujourd'hui à la Diète une proposition relative à la convocation d'une assemblée issue d'élections directes, et du suffrage universel de la nation allemande tout entière. A la sanction de cette assemblée doivent être présentés, à un jour qui sera ultérieurement déterminé, les projets des gouvernements concernant le régime du pacte fédéral. »

Pour le spectateur impartial, qui juge, sans être ému, les passions qui fermentent à Berlin et à Vienne l'événement dont l'annonce de M. de Bismark sur son roi nous donne le spectacle, atteste une volonté bien arrêtée de la part du cabinet de Berlin, d'avoir raison par tous les moyens, des résistances de l'Autriche et des États secondaires. A l'empereur François-Joseph et aux Princes confédérés on oppose un adversaire nouveau, le suffrage universel, aux prétentions dissolvantes des petites cours, on oppose l'opinion unifiée.

L'évacuation du Mexique ressemblera beaucoup à celle de Rome. De même que nous avons donné au Pape une légion française, de même nous donnerons au gouvernement mexicain un corps de volontaires français. Ce corps serait placé sous le commandement du colonel Dupin, qui depuis quatre ans commande la contre-gauche et qui a rendu de très grands services.

La Chambre des Lords est saisie en ce moment d'un bill restreignant le nombre des cas où la peine de mort devra être appliquée. Une disposition du bill porte que les exécutions auront lieu désormais dans l'enceinte des prisons, devant des témoins assignés.

Un journal dit qu'à la dernière réunion de la conférence de Paris, les représentants des puissances se sont étendus sur une combinaison propre à concilier l'autonomie des principautés avec la suzeraineté de la Porte.

J. REBOUX.

Un décret porte qu'il sera procédé au dénombrement de la population par les soins des maires. On sait que le recensement est quinquennal. Le dernier qui, par conséquent, remonte à 1861, constate une population de 37,332,225 habitants, tandis que celui de 1856 ne porte que 36,039,304 habitants; mais il faut remarquer qu'en 1861, la France comptait trois départements de plus que lors du recensement précédent. D'ailleurs, les dénombrements depuis 1821 attestent une progression constante. En 1821, il y avait en France 30,461,875 habitants; en 1831, 32,569,223; en 1841, 34 millions 230,178; en 1846, 35,661,761; en 1851, 35,763,170.

L'annonce de la baisse des longitudes contient sur le mouvement de la population en France pendant 44 ans, de 1817 à 1860, un très-curieux et très-intéressant travail de M. Mathieu. Il en résulte qu'à

dans la période de ces 44 années la totalité des enfants nés en France, comprend 21,847,422 garçons et 20 millions 619,904 filles. Le nombre total des naissances annuelles des garçons surpasse d'un seizième le nombre total des naissances des filles. Quand il naît un enfant naturel, il y a 42,657 légitimes. Les décès annuels masculins dépassent les décès féminins; ainsi à 72 décès féminins correspondent moyennement 73 décès masculins. La population, qui a toujours cru dans l'intervalle de 1817 à 1853, a diminué en 1854 et 1855. L'augmentation moyenne annuelle, dans les 44 années de 1817 à 1860, est de 155,168.

D'après le décret du 11 janvier 1862 sur le tableau de la population, le recensement qui sera fait cette année, sera considéré comme seul authentique, pendant cinq ans, à partir du 1^{er} janvier 1867.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le paquebot transatlantique le *Panama*, arrivé le 7 à Saint-Nazaire, a apporté au maréchal, ministre de la guerre des nouvelles du corps expéditionnaire du Mexique, datées de Mexico le 9 mars, et de Vera-Cruz le 13.

« Les opérations entreprises dans le sud-ouest de l'état de Oajaca se poursuivent avec succès et les forces mexicaines ont réussi à rejeter Porfirio Diaz dans le Guerrero. Atteints le 25 février par le général Ortega, les dissidents ont été complètement dispersés. Le 23, une rencontre non moins heureuse avait eu lieu entre plusieurs bandes et le capitaine autrichien Braunel dans les environs de Tlapa. Ces deux combats ont produit un excellent effet dans le pays.

« Le succès du général Mendez près de Uruapan, dans le Michoacan est confirmé; afin d'en consacrer les résultats, le maréchal commandant en chef a dirigé sur Lamora une colonne mobile chargée de couper toute retraite aux dissidents du côté du Jalisco. Le concours de nos troupes permettra au général Mendez d'achever la pacification de la province.

« Dans le Jalisco, la situation est satisfaisante. Les populations continuent à s'y montrer dévouées à la cause de l'ordre et au gouvernement impérial. Une tentative de pillage dirigée par un bandit nommé Sofu, sur le village de Quitapau, a fourni aux habitants l'occasion de donner la preuve de leur excellent esprit. Spontanément armés, ils ont énergiquement résisté à cette attaque, se sont emparés de Sofu et l'ont fusillé.

« Les nouvelles de Sulalou et de Sonora sont toujours bonnes.

« Le général Douay a quitté San Luis de Potosi pour se porter au Nord. Son but est de donner la main au général Mejia, le valeureux défenseur de Matamoros et de lui fournir des renforts. La frontière du Nord, dont la situation, ainsi que le constate le général Mejia, s'est déjà améliorée, devra de nouvelles garanties de sécurité à l'ouverture prochaine des communications entre Matamoros et Monterrey. Cette dernière ville va être occupée par la légion belge. Le Tamiaulipas, encore agité, par le contre-coup de l'affaire de Bagdad, paraît néanmoins prêt à entrer dans une semblable voie de progrès.

« La marche du général Douay, en inquiétant vivement les bandes dissidentes, les a déterminées à se rejeter vers le Nord. Au moment du départ du courrier, le maréchal Bazaine recevait la nouvelle que cette circonstance avait amené au-dessus de Parras une rencontre entre Viezza et le commandant de Briau, du régiment étranger, qui marchait avec 200 hommes.

« Le combat, sur lequel on n'avait aucun détail, paraît avoir été très rude et aurait occasionné de part et d'autres des pertes sensibles. Aus-tôt averti de cette situation, le général Douay a envoyé une colonne sur Parras. »

Ici le *Moniteur* reproduit les détails déjà connus sur l'attaque dirigée, au Rio-Frio, contre la diligence où se trouvait, avec les autres membres de la mission belge le général Foury. Le maréchal Bazaine, ajoute la feuille officielle, s'est empressé de prendre les mesures nécessaires pour faire poursuivre vigoureusement les auteurs de cet attentat; on a retrouvé leurs traces. Les Terres-Chaudes sont partout tran-

quilles. L'état sanitaire de nos troupes ne laisse rien à désirer sur aucun point.

« D'après les ordres du maréchal commandant en chef, le transport *Allier* a dû quitter la rade de Vera-Cruz le 21 mars pour ramener en France 90 libérables environ. »

Le *Moniteur* contient également une correspondance de Mexico, le 10 mars : « Par suite de plusieurs décrets, le nombre des départements ministériels est réduit à six et le ministère d'Etat est réuni à celui de l'intérieur. Les attributions du ministère de l'instruction publique et des cultes sont dévolues au ministre de la justice, M. Escudero, le seul qui dans la combinaison nouvelle, conserve son portefeuille. Le ministre des affaires étrangères, M. Martin del Castillo, est chargé en outre, par interim, du ministère des finances. M. Harregui, commissaire impérial au Yucatan, est nommé ministre de l'intérieur. M. Soutera, ancien préfet de Mexico, remplace M. Roblet aux travaux publics, et M. le général Garcia prend le portefeuille de la guerre. Par mesure d'économie, le cabinet de l'Empereur, tel qu'il était organisé, est supprimé et se trouve remplacé par un secrétariat particulier divisé en section civile et militaire. Tous les ministres sortent ou ont été démis de leurs fonctions. M. de son estime et de sa satisfaction et sont appelés à des hautes fonctions administratives. (Suivent, ici encore, des détails sur l'attentat du Rio-Frio.) La police est sur la trace de deux brigands qui ont été blessés et c'est par eux qu'on espère avoir des indications sur les autres assassins, à moins que ceux-ci ne les aient échappés pour s'assurer de leur discrétion.

« Le 7 mars ont eu lieu, dans la matinée, les funérailles du baron d'Huart dans la petite église de Saint-Jérôme. L'empereur et l'impératrice ont voulu donner au défunt et à la mission dont il faisait partie une marque inusitée de douleur sympathique. Leurs Majestés se sont radues en habits de deuil à la cérémonie et ont été reçus par le ministre de Belgique. Un détachement de troupes belges faisait le service d'honneur.

L'Opinion Nationale a reçu l'avertissement suivant : « Le ministre secrétaire d'Etat au département de l'intérieur, Vu l'article inséré dans le numéro du 8 avril de l'Opinion Nationale, signé Labbé, commençant par ces mots : « C'est dans huit jours, » finissant par ceux-ci : « Au nom du salut public; » article dans lequel l'auteur déclare que « la France a fait pendant quinze années crédit au gouvernement; »

« Qu'aujourd'hui elle réclame sa dette, c'est-à-dire la liberté; qu'il faut faire disparaître la contradiction qui existe entre la constitution, qui proclame toutes les libertés, et les lois qui les suppriment au nom du salut public; »

« Considérant que de telles allégations constituent une attaque violente contre la Constitution établie par le libre suffrage du peuple; »

« Considérant qu'elles dénaturent et calomnient nos institutions politiques et les lois de l'Etat; »

« Considérant que se livrer à de telles imputations aussi mensongères au moment où va s'ouvrir un scrutin, c'est exercer une violence et tenter une surprise contre la liberté et la bonne foi des électeurs; »

« Vu l'art. 32 du décret organique du 17 février 1852 sur la presse; »

« Arrête : »

« Art. 1^{er}. Un second avertissement est donné au journal l'Opinion Nationale dans la personne de M. A. Foury gérant du journal et dans celle de M. J. Labbé, signataire de l'article.

« Art. 2. Le préfet de police, chargé de l'administration générale de la sûreté publique, assurera l'exécution du présent décret. Paris, le 8 avril 1866. Signé : LA VALETTE.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

L'Agence Havas nous communique les dépêches télégraphiques suivantes :

Francfort, le 9 avril

Aujourd'hui la Prusse a présenté à la Diète une proposition relative à la Convention d'une assemblée issue d'élections directes et du suffrage universel de la nation allemande tout entière; à la sanction de cette assemblée doivent être présentés à un jour qui sera ultérieurement déterminé, les projets des gouvernements concernant la réforme du pacte fédéral.

Vienne, 8 avril.

On croit savoir qu'une note vient d'être envoyée au Comte Karoly en réponse à la dernière dépêche prussienne. On assure que dans cette note l'Autriche réitère la demande contenue dans sa communication du 31 mars. Elle exprime en outre l'espérance que la Prusse donnera des explications aussi loyales sur la portée de ses armements que l'Autriche l'a fait elle-même sur ses prétendues concentrations de troupes.

La mission du général Richster n'a pas eu de suite, la Russie n'ayant d'ailleurs fait aucune proposition.

Saint-Nazaire, 8 avril 7 h. du soir.

Le paquebot *Louisiane*, de la Compagnie Générale Transatlantique vient de partir pour la Martinique, St Marthe et Colon (Aspinwall) avec 35 passagers et 400 tonneaux de marchandises.

Le *Panama*, arrivé hier de Mexico a apporté 2 millions de francs pour le Trésor public et un million pour le commerce.

Madrid, 7 avril.

Le général Quesada est parti incognito pour aller prendre le commandement de l'escadre du Pacifique.

On parle d'une fusion entre l'ancienne et la nouvelle Banque.

CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 9 avril 1866.

La Commission du budget s'est assemblée aujourd'hui au Corps législatif. On dit que M. Du Miral a exposé à ses collègues le plan de son rapport. Ce travail ne sera guère prêt avant le 25 de ce mois, par conséquent la discussion ne s'ouvrira que dans les premiers jours de mai. Il n'y aura pas eu, comme on voit, beaucoup de changement ni d'avance sur l'année dernière.

La Commission du projet sur l'instruction primaire a tenu séance également aujourd'hui. Elle a examiné la nouvelle disposition présentée par le gouvernement et qui fixe d'une manière plus libérale le minimum de revenu des instituteurs et des institutrices. On voudrait plus de précision à cette mesure; c'est-à-dire la fixation d'un chiffre au dessous duquel ne pourraient descendre les émoluments des directeurs et des directrices d'école communale. Il est à présumer qu'un amendement sera présenté dans ce sens lors de la discussion du projet en séance publique.

Demain, à l'ouverture de la séance du Sénat, M. de La Guéronnière présentera le rapport de la pétition de M. Degouvenne tendant à autoriser le Corps législatif à recevoir comme la haute assemblée viagère les réclamations en vue du redressement des abus de la satisfaction des intérêts légitimes, de la réalisation des réformes pratiques. On assure que la Commission au nom de laquelle M. de La Guéronnière portera la parole, se prononce pour l'élimination. Plusieurs orateurs sont inscrits : M. le duc de Persigny, entre autres.

S'il faut en croire des personnes habituellement bien informées, les soldats français qui devaient partir de Rome dans le courant d'avril, ne s'en iraient qu'au mois de juin.

On parle avec persistance d'un prochain voyage de l'Empereur dans les départements du Nord.

Pour toute la correspondance : J. Reboux.

BULLETIN INDUSTRIEL & COMMERCIAL.

La Chambre de commerce de Lille a reçu d'un de ses membres la communication suivante sur l'industrie du china-grass en Angleterre :

« Depuis le rapport que j'ai eu l'honneur de faire à la Chambre au mois de mai 1864, des efforts continus ont été tentés en Angleterre pour introduire le china-grass dans la pratique industrielle, et d'après les renseignements qu'on vient de me communiquer, les succès auraient couronné ces efforts.

« Ce n'est pas que la filature spéciale du china-grass ait fait des progrès; l'établissement de M. Morshall (de Londres), à Liéds est encore le seul qui existe. Ce n'est pas que ce textile soit parvenu à entrer dans la consommation comme un substitut du lin et du coton; le haut prix de la matière a été un obstacle à cet emploi même pendant la guerre d'Amérique. Mais des progrès réels ont été réalisés dans la préparation de la matière brute et dans le peignage de la matière désagrégée et blanche. Grâce à ces perfectionnements, le china-grass peigné serait mélangé heureusement aujourd'hui avec la soie, le mohair, la laine, et particulièrement avec certaines laines russes, dont ce mélange faciliterait la filature. Les fils, résultat de ce mélange, sont achetés par Bradford pour la fabrication des tissus pour robes.

« L'usine, qui dans ces derniers temps a apporté des perfectionnements importants à la préparation du china-grass, est située dans le Yorkshire. Les machines, en grande partie, sortent des ateliers de MM. Batley et Greenwood de Leeds (Agent à Lille : M. Busk, 5, rue du Château, Fives.)

« Voici la composition et le coût franc à bord à Dunkerque des appareils et machines nécessaires pour produire 350 livres anglaises de matière peignée et mise en rubans prêts à être mélangés avec la soie et la laine.

Appareils de blanchiment.

» 8 bacs à bouillir avec les accessoires; 2 lavoirs à foulons tournants; 3 paires de rouleaux lessiveurs; citerne pour produits chimiques, etc. — Liv. sterl. 2,100

» Machines à peigner et rubanner. 6 machines de préparation; 2 étrégers; 2 machines à peigner; 3 doubleuses. — Liv. sterl. 4,525.

» La force nécessaire pour un établissement de cette importance est de 20 chevaux. Un générateur de 40 chevaux suffit pour la production de vapeur employée au blanchiment.

» Les produits livrés à la consommation sont de deux sortes : les tops ou longs brins en rubans, et les noils, qui correspondent à ce que nous appelons étoupes dans la filature de lin.

» L'expérience a démontré que le prix de la matière première revient environ à 75 liv. st. la tonne. — Que 4,000 livres anglaises de matière brute produisent 1,800 livres de longs brins et 1,200 livres de noils; et que la freinte au blanchiment, etc., est de 1,000 livres.

» Faisant le compte de revient de la matière peignée, résultat de l'emploi de 4,000 livres de matière brute, on voit que 4,000 livres de matière brute à 8 d. par livre, donnent Liv. st. 433 6 8

» Salaires pour rouir et blanchir cette quantité..... 12 0 0

» Produits chimiques, etc..... 15 0 0

» Salaires à la préparation et au peignage..... 7 2 0

Liv. st. 167 8 8

» Ces 4,000 livres de matières donnent : 1,200 livres d'étoupes (noils) dont le prix ressort 9 deniers. Liv. st. 45 0 0

» Et 1,800 livres de longs brins (tops) à 1/4 122 8 8

Liv. st. 167 8 8

» Si on ajoute au compte de revient ci-dessus pour le loyer, le combustible, l'amortissement et autres frais généraux, une somme égale au salaire actuellement payé soit liv. st. 19-2 par semaine ou 2 d. 1/2 par livre, on voit que la livre revient à 1 s. 7 d.